

23 décembre 2016

Lorient. Il y a urgence à désenvaser les ports



Depuis plusieurs années, les ports de la rade de Lorient s'ensavent. | Thierry CREUX

Les ports de la rade de Lorient s'ensavent. Un plan de désenvasement a été mis en place. Le dossier est sensible : les sédiments sont pollués. Ils seront acheminés par barges vers Hennebont.

Trente ans que l'avant-port n'a pas été désenvasé

Depuis plusieurs années, les ports s'ensavent. La rade de Lorient, située à l'embouchure du Blavet et du Scorff, engendre une sédimentation régulière des bassins et chenaux d'accès. Et parfois, ça coince. La situation est particulièrement préoccupante dans l'avant-port. Voilà trente ans qu'il n'a pas été **"désenvasé"**. Et les plaisanciers se retrouvent régulièrement avec la quille plantée dans les fonds pollués, à marée basse.

14 000 emplois en jeu... Que faire ?

Un plan de gestion opérationnelle des dragages (PGOD) a été mis en place par Lorient agglomération, la Région Bretagne, DCNS et la compagnie des ports du Morbihan (qui gère les ports de Sainte-Catherine et de Pen Mané à Locmiquélic). Objectif ? Offrir une vision globale et agir de façon cohérente, transparente sur un dossier sensible qui touche autant l'environnement que l'économie. Le secteur maritime et portuaire engendre 14 000 emplois directs.



"Draguer moins et plus souvent", c'est un peu le credo. Pour les dix prochaines années, les besoins moyens prévisionnels en dragage d'entretien sont estimés à 140 000 m³/ an. Les sédiments sains (90 % de la masse) continueront d'être immergés au large de Groix où une zone est délimitée pour le clapage (en exemple, DCNS drague 14 000 m³ par an de sédiments immergeables).

Des sédiments pollués qui seront transformés en remblai

La gestion des sédiments pollués (métaux lourds, hydrocarbures) - les 10 % restants - qui nécessite un autre processus à terre. Ceux-ci seront acheminés par barges vers le site de la Becquerie à Hennebont. Les sédiments pollués seront traités, puis confinés sur ce qui était auparavant une décharge. Ils seront étalés, « déshydratés » en plein air et pourront servir de remblai.



Pas avant fin 2019

Une chose est certaine : le « désenvasement » de l'avant-port, pollué, ne pourra se faire avant fin 2019. Le temps que le site de la Becquerie, à Hennebont, soit opérationnel.

